

REPUBLICHE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

RÉGION DE L'OUEST

\*\*\*\*\*

DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BAYANGAM



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

WEST REGION

\*\*\*\*\*

KOUNG-KHI DIVISION

\*\*\*\*\*

BAYANGAM COUNCIL

### COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHÉS

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N° 01 /AONO/C.BY GAM/SIGAMP/CIPMP/2025 DU 03 AVR 2025

POUR LA REHABILITATION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A ENERGIE  
SOLAIRE PAR CAPTAGE SUR UNE SOURCE D'EAU NON TARISSEABLE, D'UN RESERVOIR SEMI  
ENTERRE EN BÉTON ARME D'UNE CAPACITE DE 12M3 A ENVIRON 900ML DU POINT DE CAPTAGE  
DANS LA LOCALITE DJEMGANG-PIEGNE (VILLAGE KAGNE) DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM,  
DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE BAYANGAM

#### 1. Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'amélioration du cadre et des conditions de vie de populations de la Commune de BAYANGAM, le Maire de la Commune de BAYANGAM, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Réhabilitation d'un réseau d'approvisionnement en eau potable à énergie solaire par captage sur une source d'eau non tarissable, d'un réservoir semi enterré en béton armé d'une capacité de 12m3 à environ 900ml du point de captage dans la localité de DJEMGANG-PIEGNE (VILLAGE KAGNE) dans la Commune de BAYANGAM.

#### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- réhabilitation du point de captage y compris raccordement de la buanderie au trop-plein ;
- fourniture et pose de pompe immergée hybride y compris réhabilitation des canalisations d'exhaure ;
- construction de 02 bornes fontaines et réhabilitation de 07 bornes fontaines existantes ;
- réhabilitation du réservoir en béton armé de 12m3 ;
- Construction d'un périmètre de sécurité autour du point de captage de la ressource ;
- Prestations diverses (fourniture d'une caisse à outils et formations d'artisans réparateurs).

Les travaux à réaliser sont détaillés dans le Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCPT), le bordereau des prix unitaires et le détail quantitatif.

#### 3. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

#### 4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

#### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de douze millions (12 000 000) francs CFA TTC.

## 6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO).

## 7. Financement :

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM, EXERCICE 2024.

## 8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est hors ligne.

## 9. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquitté à la main, établie exclusivement par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **deux cent quarante mille (240 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres :

Le Dossier physique d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de BAYANGAM dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

## 11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'Hôtel de ville de BAYANGAM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **trente-cinq mille (35 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de la Commune de BAYANGAM.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

## 12. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé à l'Hôtel de ville de BAYANGAM, au plus tard le \_\_\_\_\_ à 09, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

**N° 01/AONO/C.BYGAM/SIGAMP/CIPMP/2025 DU \_\_\_\_\_**

**POUR LA REHABILITATION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE PAR CAPTAGE SUR UNE SOURCE D'EAU NON TARISSEABLE, D'UN RESERVOIR SEMI ENTERRE EN BETON ARME D'UNE CAPACITE DE 12M3 A ENviron 900ML DU POINT DE CAPTAGE DANS LA LOCALITE DJEMGANG-PIEGNE (VILLAGE KAGNE) DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

## 13. Recevabilité des offres



Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le        à 10, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BAYANGAM, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

#### 15. Critères d'évaluation

##### a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- note technique inférieure à 80% (au moins 36 « OUI » sur 45) ;
- absence d'une attestation de non-abandon d'un chantier sur l'honneur ;
- non-respect du format de fichier des offres ;
- l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

##### b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :



- la capacité financière ;
- les références ;
- le délai d'exécution ;
- le personnel ;
- les matériels.

#### 16. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

#### 17. Durée de Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 18. Droit de modification des quantités lors de l'attribution du contrat

Le Maître d'ouvrage lors de l'attribution du contrat, et avant la souscription du contrat par l'adjudicataire proposé par la Commission Interne de Passation des Marchés, se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer la quantité de certaines tâches ou service initialement spécifié dans le devis quantitatif, sans changement de prix unitaires ou autre terme et condition. Le cumul de ces modifications ne devrait pas dépasser 20% du montant TTC proposé.

#### 19. Additif

Le Maire de la Commune de BAYANGAM se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter tout autre modification ultérieure utile au présent Dossier d'Appel d'Offres.

#### 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO/MOD.

#### 21. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôtel ville de BAYANGAM ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

Fait à BAYANGAM le 03 AVR 2025



#### Ampliations :

- PREFET/KOUNG-KHI ;
- FEICOM/OUEST (pour information) ;
- ARMP/OUEST (pour insertion dans le JDM) ;
- Mairie de BAYANGAM (pour information) ;
- Président CIPM (pour information) ;
- Affichage.



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

WEST REGION

\*\*\*\*\*

KOUNG-KHI DIVISION

\*\*\*\*\*

BAYANGAM COUNCIL



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

RÉGION DE L'OUEST

DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI

COMMUNE DE BAYANGAM

## INTERNAL TENDER BOARD

### NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE

N° 01 /ONIT/C.BYGM/SIGAMP/CIPMP/2025 OF 03 AVR 2025

FOR THE REHABILITATION OF A SOLAR-POWERED DRINKING WATER SUPPLY NETWORK BY CAPTURE FROM A NON-DRYING WATER SOURCE, A SEMI-BURIED REINFORCED CONCRETE TANK WITH A CAPACITY OF 12M3 APPROXIMATELY 900ML FROM THE CAPTURE POINT IN THE LOCALITY OF DJEMGANG-PIEGNE (KAGNE VILLAGE) IN BAYANGAM COUNCIL, KOUNG-KHI DIVISION, WEST REGION

FINANCING: FEICOM / BAYANGAM COUNCIL

#### 1. Subject of the invitation to tender:

As part of the improvement of the living conditions of the populations of the BAYANGAM Council, the BAYANGAM Mayor launches a National Open Bidding for the Rehabilitation of a solar-powered drinking water supply network by capturing water from a non-depleting water source, a semi-buried reinforced concrete tank with a capacity of 12m<sup>3</sup> approximately 900ml from the collection point in the locality of DJEMGANG-PIEGNE (VILLAGE KAGNE).

#### 2. Consistency of work

The work to be carried out by each mini AEP is grouped into the following lots:

- Rehabilitation of the water intake point, including connection of the laundry room to the overflow;
- Supply and installation of a hybrid submersible pump, including rehabilitation of the drainage pipes;
- Construction of two standpipes and rehabilitation of seven existing standpipes;
- Rehabilitation of the 12m<sup>3</sup> reinforced concrete reservoir;
- Construction of a security perimeter around the water intake point;
- Various services (supply of a toolbox and training of repair technicians).

The work to be carried out is detailed in the Special Technical Clauses Book (CCPT), the unit price schedule and the quantitative breakdown.

#### 3. Execution time

The maximum period specified by the Employer for the execution of the work referred to in this Request for Proposals is **three (03) months** from the date of notification of the service order to start the services.

#### 4. Allotment

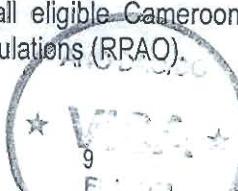
The works are divided into a single lot.

#### 5. Estimated cost

The estimated cost of this benefit is **twelve million (12,000,000) CFA francs, inclusive of tax.**

#### 6. Participation and origin

Participation is open on equal terms to all eligible Cameroonian companies eligible and fulfilling the conditions set out in the Specific TENDER Regulations (RPAO).



## 7. Financing :

The work, subject of this call for TENDER is financed by the budget of FEICOM, financial year 2021 and following.

## 8. Provisional surety

Under penalty of rejection, each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond drawn up exclusively by a bank of first order approved by the Ministry in charge of Finance and listed in Exhibit 12 of the call for tenders document for an amount equal two hundred and forty thousand (240,000) CFA francs, valid for a period of thirty (30) days, beyond the closing date for the validity of the bids.

## 9. Consultation of the Bidding Documents:

The TENDER documents can be consulted during working hours at BAYANGAM Town Hall, as from the publication of this notice.

## 10. Acquisition of the Bidding Documents:

The TENDER Package may be obtained during working hours from at BAYANGAM Town hall, upon publication of this notice, against payment of one Non-refundable sum of thirty-five thousand (35,000) CFA francs payable to the Municipal Revenue of the Municipality of BAYANGAM COUNCIL or to the public treasure.

## 11. Submission of tenders

Bids written in english or french in seven (07) copies of which one (01) original and six (06) copies marked as such will be deposited Under seal with a receipt at BAYANGAM Town hall, no later than 02 MAY 2025 to 09, local time at BAYANGAM Town hall.

### "NOTICE OF OPEN NATIONAL TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE No. 01/ONIT/C.BYGAM/SIGAMP/CIPMP/2025 OF 03 AVR 2025

FOR THE REHABILITATION OF A SOLAR-POWERED DRINKING WATER SUPPLY NETWORK BY CAPTURE FROM A NON-DRYING WATER SOURCE, A SEMI-BURIED REINFORCED CONCRETE TANK WITH A CAPACITY OF 12M3 APPROXIMATELY 900ML FROM THE CAPTURE POINT IN THE LOCALITY OF DJEMGANG-PIEGNE (KAGNE VILLAGE) IN BAYANGAM COUNCIL, KOUNG-KHI DIVISION, WEST REGION

"TO BE OPENED ONLY IN THE SESSION OF COUNTING"

Tenders received after the deadline for submission of tenders will not be received.

## 12. Admissibility of tenders

In the event of rejection, the administrative documents required must be produced in original or certified copies by the issuing department or a competent authority (Senior Divisional Officer or Divisional Officer...), in accordance with the provisions of the Special Regulations of the Appeal d 'offers.

They must be dated less than three (03) months before the original date for submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.

Any incomplete TENDER in accordance with the requirements of the Bidding Document shall be declared inadmissible. Notably the absence of the bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the changed Ministry of Finance and listed in Exhibit 12 of the call for tenders document.

## 13. Opening of folds

The opening of the folds will be done in one time. The opening of administrative documents, technical and financial offers will take place from 02 MAY 2025 to 10, local time by the Internal TENDER Boards, in the meeting room at BAYANGAM Town Hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

## 14. Evaluation Criteria

### a. Elimination Criteria



The elimination criteria set out the minimum conditions to be admitted for evaluation according to the essential tanks. Failure to comply with these criteria will result in the tenderer's bid being rejected.

These include:

- absence of an administrative document not regularized within 48 hours;
- absence of the bid bond at the opening of the offers;
- false declaration or falsified document;
- omission in the financial offer of a quantified unit price;
- technical score lower than 80% (at least 36 "YES" out of 45);
- absence of a certificate of non-abandonment of a site on honor;
- non-compliance with the bid file format;
- the absence of an element of the financial bid (submission, BPU, DQE);
- absence of a dated and signed integrity charter;
- absence of a dated and signed declaration of commitment to compliance with environmental and social clauses..

**b. Essential Criteria**

The criteria for the qualification of candidates will be indicative of:

- financial capacity;
- the references;
- the execution time;
- the staff;
- the materials.

**15. Assignment**

The Contracting Authority shall award the Contract to the Bidder fulfilling the conditions set out in points 34.1 and 34.2 of the Supplementary Regulations.

**16. Duration of Validity of Bids**

Tenderers shall remain bound by their tenders for **ninety (90) days** from the closing date for the submission of tenders.

**17. Right to modify quantities during the awards**

The Contracting Authority during the contract awards and before signing the contract by the contractor proposed by the Internal TENDER Boards, reserve the right to increase or decrease the amount of certain tasks or services originally specify in the bill of quantities, without any change in unit price or order terms and conditions. The combination of this amendment shall not exceed 20% of the proposed amount include.

**18. Addings**

The Mayor of BAYANGAM Council serves right in case of necessity to add quit other useful subsequent modification to the present invitation to tender.

**19. Supplementary information**

Additional information can be obtained during working hours at the BAYANGAM Town Hall.

Done at BAYANGAM on 03 AVR 2025



**Ampliations:**

- SD OFFICER / KOUNG-KHI;
- FEICOM / WEST (for information);
- ARMP / WEST (for insertion in the JDM);
- BAYANGAM COUNCIL (for information);
- CIPM President (for information);
- Display.

PIÈCE N° 02 : RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'APPEL D'OFFRES (RGAO)

